FARM STREWN WITH GOLD COIN.

Hidden Wealth of Paul Nancelle Eagerly Sought by His Heirs.

Only the constant presence of a big bulldog, a watchman and a double-barreled shotgun serves to keep prospectors off the Narcelle farm, 50 miles north of Fort Pierre, S. D. The farm is rich in gold deposits, and while these deposits were undoubtedly salted they were salted to the tune of from $250,000 to $500,000 in gold coin of the United States. This money the present owners of the farm think they are better entitled to than the wandering adventurers who have manifested so strong a disposition to turn the premises bottom upward in search of wealth.

Paul Narcelle, late owner of the tract, was a Canadian Frenchman. Like many of his countrymen his opinion of banks was of the poorest, and rather than risk his money in such institutions it was his custom to plant it in small caches about the farm. During his residence of 50 years or more in the Dakotas his savings amounted to a large sum. Shortly before his last illness his sons urged him either to dig up the money and bank it or to furnish them with the key to his hiding-places. The old gentleman refused to consider any proposition of this character, however, and finally died without giving the slightest clew to his various places of concealment. His heirs have been systematically digging over every inch of the farm ever since, and, although they have realized a considerable sum—the exact amount has not been made public—the total falls far short of the treasure the old man was known to have accumulated.

Residents all over the adjoining country expressed much interest in the investigations and eagerly volunteered their services in prosecuting them. Such offers have been uniformly declined and in not a few cases parties have been caught in the act of mining on their own account. Narcelle's custom was to inclose the money in old vegetable, fruit or oyster cans. His deposits amounted in most cases to $600 or $700 each.

HEIRS GREATLY DISAPPOINTED.

Estate of an Eccentric Frenchman Found to Be But $80,000.

The stories of great wealth, ranging in amount from $500,000 to $1,000,000, locked in a strong box in one of St. Paul's banks and belonging to the late Alfred E. Choquette, an odd little Frenchman who for years conducted a sewing machine agency in Milwaukee, have been exploded in the probate court.

The key to the strong box, over the possession of which the heirs in the east and in Canada have made much ado, has turned out to be the key of an old satchel, which was found on being opened to contain only a few musty old papers of no value whatever. The strong box to which reference was made by Choquette previous to his death proved to be in the vaults of the Milwaukee Trust company, instead of in St. Paul, and the wealth of the deceased has dwindled from an estimate of $1,000,000 to an actual valuation of $30,000.

So far as heard from Choquette left at least 39 heirs, located in all parts of the world, all of whom have been expecting to realize a handsome amount from his estate. Two of the heirs, Michael and Joseph Choquette, reside in Kankakee, Ill. The story of the fabulous wealth left by Choquette reached other heirs in Canada, and they sent an attorney to Milwaukee to look into the matter. It was discovered, however, that the securities and property left by the deceased are valued at not to exceed $30,000, and Judge Mann allowed Joseph and Michael Choquette to qualify as administrators of the estate of the deceased under a bond of $10,000.

HONORS FOR A CHICAGO GIRL.

Miss Mary Barnes Leads to Victory Debaters at Boston, Mass.

There was a novel joint debate at Association hall, Boston, the other night, in which three young women, under the leadership of a fair daughter of Chicago, bested three youthful male orators. The debate was between representatives of the Kidder Debating society of the Emerson college of oratory and the Young Men's Christian association congress, and the subject was: "Resolved, That poetry has exerted a stronger influence over the affairs of mankind than oratory."

The affirmative was taken by J. G. Gosselin, J. B. Ferber and H. H. Longfellow, of the congress, and the negative by Misses Mary Maud Barnes, Inez Packard and Edith M. McDuffee, of the school of oratory. The men were not in it from the start, and the judges, Secretary of State Olin, Rev. Samuel L. Loomis and James E. Cotter, in deciding in favor of the young ladies were loud in their praise of their efforts.

The laurels of the evening were won by Miss Barnes, and friends showered congratulations upon her. She is the daughter of C. M. Barnes, a publisher and bookseller of Chicago, and is 20 years old. She was prominent in the Howland Debating society while in the high school and is an active member of the Plymouth Church Christian Endeavor society.

She is president of the Kidder Debating society of the Emerson school of oratory, where she is finishing her education as a public reader, and is one of the most athletic students and an enthusiastic cyclist.

Steamship Specie Room.

The specie-room on ocean steamships is usually 16 feet long, ten feet wide, and eight feet high. It is formed of steel plates a quarter of an inch thick, with a steel door which has a burglar-proof combination lock.

Whole Family at One Birth.

Dr. Dietrich Barfuth, of Dopat, Germany, reports the occurrence near there of seven children at one birth. Only one case of the kind is reported, which took place about the year 1600.

ASTHME & CATARRHES
Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC
OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES
Vente en Gros : J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la Signature
Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : L. L. LYONS ET Cie — FINLAY ET BRUNSWIG.
Et dans toutes les principales Pharmacies des Etats-Unis.

NEW HOSPITAL CAR.

Novelty to Be Introduced on the Railroads of Belgium.

To Be Used in Case of Accident and to Transport Invalids to Health Resorts—Description of Car.

The latest novelty in railroading is the Belgian hospital car, which is made the subject of a special report to the state department by Consul Morris, at Ghent. It serves a double purpose. In the event of a serious accident along the line, it may be run to the spot where the wounded may be gathered up and taken to the nearest large city for treatment, instead of being left to pass tedious, suffering hours at some wayside station while awaiting surgical attendance. It also enables the railway companies at certain seasons or on special occasions to transport large numbers of invalids to health resorts or places of pilgrimage. This new hospital car will enter into regular service on the state railways April 27. The interior is divided into a main compartment, a corridor along one side, and two small rooms at the end. The large compartment is the hospital proper, and contains 24 isolated beds in steel tubes hung from powerful springs. Each patient lies in front of two little windows, which may be opened at will. Each bed is provided with a movable table, and a net serves to hold all the various small articles the patient may need. The corridor leads to the linen closet and the doctors' compartment, the latter having a large closet, of which the upper portion is for drugs and the lower for surgical instruments. This room also contains a folding bed. The floor of the hospital compartment is deadened to sound, and below it, reached through trap doors, are an ice chest, a compartment for the disinfection of linen and a provision cellar. If necessary, a portion of the hospital may be transformed into an operating-room for urgent cases. Finally, as customary in Belgium, a small chapel for religious worship is provided. The car will be put in charge of a surgeon, doctor and nurses, and will be chiefly used to carry invalids from Belgium direct to the alleged miraculous cures of Lourdes, in France. The feasibility of introducing such cars on American railroads does not seem to the consul to admit of question. If run, for instance, during the winter season between any of the great northern cities and well-known southern resorts, he thinks they would be well patronized.

SELLS HIS WIFE FOR $10.

Tripartite Agreement at Waverly, N. Y., That Satisfies All Concerned.

The little village of Waverly, N. Y., contains three happier beings than it did two weeks ago, and the cause of it all is the sale of a woman by her lawful husband to a man who seems to have become so completely infatuated with her that he is seldom if ever out of her presence. The names of the party are John Bristol, his wife that was, Ida, and Abena Hess, who became the purchaser. The price paid by Hess for the woman was ten dollars.

All parties look upon the transaction as perfectly legal and say that a man has as much right to sell his wife as he has to sell his horse or any other chattel. Strange to say, the woman looks upon the affair in the same light, and seems overjoyed that she is no longer the wife of a man for whom hatred seems to have taken the place of love. Mrs. Bristol is a bright and intelligent-looking woman and has two children.

A written agreement was entered into between all the parties concerned, and one of its provisions was that Bristol should leave town within a week.

A BIG COAL DEAL.

London Syndicate Buys Entire Jackson County Field in Ohio.

Papers have been signed and delivered transferring the entire Jackson county (O.) coal fields to the Kruger syndicate of London, limited, in consideration of $4,000,000.

The following companies are in the consolidation and transfer: Superior Coal company, Wellston Coal company, the Fluhart Coal & Mining company, the Milton Coal company, the Eliza Coal company, the Tom Corwin Coal company, the Alma Coal company, the Tom Corwin Mining company, the Comet Coal company, the Jones Coal company, the Emma Coal company, the Chapman Coal company, Gosline & Barbour, the Jackson Hill Coal company, Jones & Morgan, Standard Coal company, Northern Coal company, Buckeye Coal company and Central Coal company.

The agent in the deal who negotiated for the Kruger company was Charles Pisk Beach, of London, formerly of New York.

Great Mental Feats.

Hortensius, the great Roman lawyer and orator, had a memory of extraordinary scope and tenacity. After composing a speech or oration he could repeat it, word for word, exactly as he had prepared it. On one occasion he went to an auction, where the business was carried on during an entire day, and at evening, for a wager, he wrote down a list of the articles that had been sold and the prices, together with the names of the purchasers, in the order in which the purchases had been made.

Soap Trees.

In the West India islands and in South America grows a tree whose fruit makes an excellent lather and is used to wash clothes. The bark of a tree which grows in Peru, and of another which grows in Malay islands, yields a fine soap.

Chinese Boy in a Baltimore School.

Chong Lee, a Chinese boy, 19 years old, who was born in San Francisco, has just entered a Baltimore grammar school.

UNLUCKY BABY HARRISON.

Horoscope of the Infant's Future Is a Dismal One.

Mrs. Ellis, a noted planet reader the world over, who has read the nativity of Louis Kossuth and been consulted by Henry Clay, Vice President Wilson and other famous Americans, has called her occult art into requisition to determine the future of the Harrison baby, says the St. Louis Republic, and gives out the result as follows:

"The horoscope of the heavens for the moment that baby Harrison was born shows that it could not possibly have selected a more unpropitious time to come into the world. A map of the heavens for 5:30 a. m. February 21, 1897, shows three degrees of Aquarius ascending, 26 of Scorpio culminating with both Saturn and Herschel on the meridian. This is bad for both mother and child in regard to health. The sun Mercury and the dragon's head are in the ascendant. This much alone is good and would tend to give the baby vitality.

"The position of the moon in the eighth house and Venus in the second bring benefits to the father and add largely to his finances, but there will be no more political offices for him, and July and August, 1897, will be unfortunate and sad months for him and his. If the baby should have lived beyond babyhood it will be very bright and very handsome, but very peculiar in womanhood, rather slight and a great student. It is doubtful, however, whether she lives beyond babyhood.

"Her constitution is frail and she will have all of the diseases that afflict babyhood. The first three years will need especial care, as she is likely to die of scarlet fever. The critical years of her life will be 5, 7, 9, 14, 18, 21 and 24.

"If she passes her twenty-fourth year she will live to be an old woman and will then die from a hurt. The indications are that if she lives she will marry young and get a good, kind, but unfortunate husband, who will squander her money.

"This is known by Jupiter in the seventh house, west angle, with the dragon's tail. She will inherit money from others than her father and mother. There is much doubt of this child living over its infancy, or five years at most, but with good care she will conquer fate and live to old age, but the southwest and northwest will be very bad localities for bad health and happiness for her.

"The father does not live many remaining days."

PACK OF MAD DOGS AT LARGE.

Inhabitants Living Near Gainesville, Fla., in a State of Terror.

A pack of alleged wild and mad dogs is terrorizing some sections about Gainesville, Fla. Mr. Marthus, living near La Crosse, 12 miles west of Gainesville, was attacked by two of them in the woods near his house recently and but for the fleetness of his horse would possibly have been killed by the fierce brutes. His horse was badly bitten and it died the other day with every symptom of hydrophobia. Two boys were bitten some time ago and one has since died in excruciating agony. Several school children have been attacked, but in most cases the dogs have been driven off. A boar pig was bitten the other day and it attacked two cows, both of them going crazy and dying in convulsions. Mrs. Nolan was besieged in her house ten miles in the country recently. She finally fired several times at them with her husband's shotgun, scaring them off. A posse of 15 armed men went out the other day and are now searching the woods for them. There are six in the pack and they are of large size and very ferocious. It is stated that they were household pets, but that a strange dog bit one of them a month ago and he and the others are all running wild.

MAN'S LIFE SAVED BY ICE CREAM

New Jersey Man Experiences a Remarkable Cure for Hiccoughing.

When all else had failed and death seemed certain, Thomas Kaywood, who has been hiccoughing his life away at Fresh Ponds, near New Brunswick, N. J., was relieved by eating ice cream.

"Before I die," said Kaywood, "I would like to have a dish of ice cream."

His friends thought his mind was affected. His physician declared that he must be humored. A messenger was sent to New Brunswick for the ice cream. When it was brought before Mr. Kaywood he ate a small quantity. Then he lay back, expecting another paroxysm of hiccoughing. But it did not come. The ice cream had been effective and worked an unexpected cure.

Mr. Kaywood is now feeling better. He says he had given up all hope of recovering and could actually feel that each attack of the hiccoughing wore upon his system. No one, he says, could have been more surprised than he when the ice cream wrought the wonderful cure.

A Great Genius.

The greatest military engineer of any age was Sebastian Lopretre Vauban, born in 1633 and who died in 1707. To Vauban is due the credit of almost all the fortresses which to the present day protect the frontiers and the seacoasts of France. During his career as a military engineer he reconstructed on new lines over 300 old fortresses and built 33 new. He carried on 53 sieges, being successful in nearly every one, and took part in 140 battles.

Will Be Married in July.

Dr. Stewart Oliver, Miss Olga Nethersole's fiance, is now with her in the west, where he joined her after attending the inauguration ceremonies in Washington. It is announced by Miss Nethersole that their marriage will take place in London in July.

The First Watermelons.

A Georgia editor has already offered his paper for a year to the person who will bring the first load of watermelons to his office.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
919 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 115. Opp—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL.

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie;

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Trémé et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Douane,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1201 et 1203 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Remparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable,

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District

Succession de Pierre N. Canteros.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PARGEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Comanne — MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 25 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, citernes, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir: Une portion de terre située dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 194 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, en date du 18 avril 1873 ensemble avec tous les privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteros, par achat de Arthur Shiff, d'après l'acte passé devant A. J. Ker, ancien notaire de cette ville en date du 28 a. ût 1875, les titres enregistrés dans le bureau des transferts, livre 104, folio 930.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à l'avenue Canal sur 105 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et Galvez.

3° Deux lots à bâtir de coeix sur l'avenue Galvez, immédiatement dans le fond, le plus près de l'avenue du Canal, décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Galvez et Miro, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 24, sur un plan tiré par A. D'Hémécourt, le 16 juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire public, dans un acte en date 10 octobre 1853. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Galvez, 28 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de fond qui court obliquement, leur profondeur étant 142 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 6, la plus près de la rue Gasquet 132 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne de division en ce qui dite lots 5 et 6, 132 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue du Canal.

4° Les deux splendides lots de terre à bâtir sur la rue Galvez, touchant aux lots mentionnés ci-dessus, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet (anciennement Jackson) Galvez et Miro désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 24, sur un plan par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 de juillet 1853, déposé dans l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit pieds (28') trois pouces (3") et quatre (4") lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, leur profondeur étant cent cinquante trois (153') pieds deux (2") pouces et trois (3") lignes sur la ligne les séparant, cent soixante-trois (163') pieds sur la ligne du côté du lot No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet; cent quarante trois [143'] pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes sur le côté du lot No 7 le plus rapproché à la rue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de la vente, fait par L. Dreux, C. E., en date du 1er décembre 1896. Ces lots de choix pour bâtir font face à une large avenue bien pavée, sont près des chars électriques de l'avenue du Canal et près des résidences de MM. Poche, Spitzer, Adler et tant d'autres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtes de la Métairie, à un ilet du Bayou St. Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté le plus rapproché du Bayou St Jean, sur une ligne oblique de 533 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de à 1288 pieds 3 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 223 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869, et annexé:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District mesurant d'après le plan ci dessus mentionné 223 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la suivante profondeur, sur la ligne la plus près du bayou St Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne du côté 832 pieds 1 pouce et 3 lignes et 191 pieds 10 pouces en largeur dans le fond. Acquis de la succession de Jean Dreuler, le 22 décembre 1895, d'après l'acte passé devant A. Coffey, alors un notaire en cette ville. Enregistré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 722.

N. B.—Cette superbe étendue de terre est un des plus grands morceaux contigus de terre dans la ville, et est toute entière située, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues de Deuxième District, dont toute sera obligée sous peu d'être exproprée, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une façade de 423 pieds sur le Chemin de la Métairie, où la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation et de placement garanti, a rarement été offert, et mérite les sérieuses considérations des capitalistes.

6° Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et la rue Trémé, courant au travers et faisant face à la rue Toulouse, plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin Trémé et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Trémé et 53 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre côté vers la rue Franklin. Au centre des grandes scieries et autres industries, se trouvant réunies tout autour de la tête du Vieux Bassin; ce beau site peut servir pompeusement pour tous les genres d'affaires et d'industries.

7° L'ilet de terre de choix sur le coteau de la Métairie, vis-à vis le Parc de ville améliorée d'une bâtisse en bois à un étage contenant 4 chambres, écurie, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, borné par le Chemin de la Métairie les rues Orléans, St Patrick et St-Pierre, mesurant en tout 264 pieds de face à la rue St-Pierre, 205 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 89 pieds 10 pouces de face à la rue Orléans et 197 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à mi-chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8° Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif avec deux étages dans le fond Nos 1509 et 1511 rue Douane, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 chambres, 2 cabinets et petit vestibule, hangars, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et formant partie du lot No 8 de l'ilet No 29 borné par les rues Douane, Hospital, Marais et Villeré, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 110 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais. Situé dans un district populeux, convenable au commerce des affaires et seulement à un ilet de l'avenue Canal, ces bâtisses sont en demande continuelle rapportant $348 par an.

9° Le cottage double en bois, couvert en ardoise et très désirable, à l'encoignure des rues Marigny et Nord Remparts, contenant douze chambres, citerne, cours au fond et allées de côté, etc.; plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Marigny, Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants). Lot de terre l'encoignure des rues Marigny et N. Remparts et mesurant en mesure française, 30 pieds de face sur la rue Marigny par 60 pieds de profondeur et de face sur la rue N. Remparts. Dans une localité populeuse et populeuse de la ville, cette propriété est bien située pour une location permanente.

10° Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Deuxième District de cette ville, formant partie de l'ilet No 48, du Faubourg Jackson, lequel dit ilet est borné par les rues Ste Anne, Orléans, Murat et Alexander; les dits lots sont désignés par les Nos 7, 8 et 9 conformément à un plan de division du dit ilet de terre, tiré par C. A. DeArmas, député voyer, déposé comme référence dans le bureau de C. V. Foulon, ancien notaire, le 18 juin 1861, auquel dit plan un devis ligneratif a été annexé à un acte passé par devant le dit Foulon, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément au dit plan et devis les dits trois lots de terre mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 9 numéro 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Anne, entre les rues Alexander et Murat, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles; lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue Ste Anne, par une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles. Lot No 7, touchant le crédit et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Alexander mesurant 31 pieds 5 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur et de face à la rue Alexander, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot de lot No 8 ci-dessus décrit.

11° Onze [11] certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Josephine, Felicianà et Montégut, et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Young, architecte, daté le 13 février 1892 et déposé en l'étude de Edgar Pilié, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Solidelle et Féliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Féliciana sur cent quinze [115] pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Dauey, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans le crédit devant être représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent de l'honoraire d'avocat dans le cas d'un procès; les polices d'assurances devant être transférées et toutes les autres clauses de sécurité, les acquéreurs feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour la vente et assumeront les taxes dues et exigibles en 1897 au plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire sur frais des acquéreurs.

10 avr—10 18 25—mai 2 9 à date.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans—No 52,798 — Division "B"—Louis Forestier vs ses créanciers—Ordre de Cession de biens faite dans cette affaire par Louis Forestier pour le bénéfice de ses créanciers, soit accepté par la cour; Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable, soit convoquée et tenue pardevant J. H. Porcelle, notaire public, ville, commençant le même jour de mai 11 heures A. M., et que l'inventaire demandé soit pris par le même notaire, et que R. E. Naclier et Alf. F. Théard soient appointés et assermentés comme estimateurs pour déclarer la propriété à être inventoriée; que M. W. Eco, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Frank Marquez, shérif civil de la Paroisse d'Orléans soit nommé syndic pour cette dans cette affaire et son accomplissement des lettres comme tel lui présent. Ceci conformément à la loi et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit débiteur Louis Forestier soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1897.

GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme;

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

31 mars—31—avril 5 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et bien située du Sixième District, Coin des rues Arabella et Jeannett (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Joseph et Hurst), avec les bâtisses et améliorations.

Union Homestead Association vs Andrew E. Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,573—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 56 Harerville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Jeannett, et désigné comme lot No — et mesurant trente pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt-deux pieds plus ou moins sur la rue Jeannett, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannett.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 mars—19 26—avril 2 9 15 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété commerciale de Valeur et bien située Dans le Deuxième District, Mesurant 64 pieds de face sur la rue Decatur, sur 69 pieds 7 pouces de profondeur et de face sur la rue Bienville, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues North Peters et Conti.

Léon Joubert vs Auguste Duprat, syndic des créanciers de Victor Le Beau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 29 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hutchins, Chestnut et Celiste, le dit lot étant désigné par le No 7 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Hutchins et trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds plus ou moins. Les bâtisses portant l'ancien numéro municipal 226 et le nouveau numéro municipal 1304 rue Hutchins.

2° Une pièce ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, North Peters et Conti, lequel lot forme l'encoignure des rues Decatur et Bienville, et mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante neuf pieds sept pouces et face à la rue Bienville, tels que par Victor Le Beau de T. M. Gruman par acte de vente passé pardevant B. F. Chenée, notaire en cette ville, le 2 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

1° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à recevoir (promissory note) de quatre mille dollars, ensemble avec tout intérêt là-dessus jusqu'au jour de la vente, au taux de six pour cent par an; lequel billet est tiré et souscrit par Victor Le Beau, est daté du 2 mai 1892 et payable le 1er mai 1897, et est garanti par ledit de vendeur et privilège sur la susdite propriété.

2° Et le dit acquéreur paiera la balance du prix d'achat à cette vente comptant, et assumera et paiera les taxes de 1897 en sus du prix de la vente.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 mars—27—av—2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif Civil des propriétés améliorées de valeur, situées dans le Quatrième District.

Une portant le vieux numéro municipal 226 (nouveau numéro 1,304) rue Hutchins; et l'autre, vieux numéro 128, rue St-André.

Mme Carrie A. O'Neil vs. Conrad Lisicke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,416—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hutchins, Harmonie, Chestnut et Celiste, le dit lot étant désigné par le No 7 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Hutchins et trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds plus ou moins. Les bâtisses portant l'ancien numéro municipal 226 et le nouveau numéro municipal 1304 rue Hutchins.

2° Une pièce ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, North Peters et Conti, lequel lot forme l'encoignure des rues Decatur et Bienville, et mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante neuf pieds sept pouces et face à la rue Bienville, tels que par Vict